

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

5 mars 2024



## Séance plénière du CESER Nouvelle-Aquitaine

### Enseignement supérieur : les inquiétudes du CESER

Le CESER a accueilli avec beaucoup d'intérêt la stratégie régionale de l'Enseignement supérieur présentée par le Conseil régional d'autant qu'elle s'inscrit dans un contexte de tensions budgétaires (retrait d'un certain nombre de financements de l'État) susceptibles de nuire à l'action régionale.

Compte tenu de signaux inquiétants : baisse des financements publics, augmentation des frais d'inscription, accroissement des freins périphériques (logement, déplacements...), le CESER encourage le Conseil régional à conforter son ambition de faciliter l'accès à l'enseignement supérieur. Il faut avant tout analyser en profondeur et selon les territoires les facteurs conduisant au « faible » taux de poursuite d'études supérieures des jeunes néo-aquitains.

Le CESER a identifié quelques obstacles pour l'accès à l'enseignement supérieur :

- Les frais d'inscription. A cet égard, le CESER alerte sur les délais de versement des aides à la mobilité, qui, lorsqu'ils sont trop longs ne répondent plus aux besoins des étudiant.es.
- Le coût élevé du logement, voire parfois même la pénurie de logements étudiants, dans certaines villes universitaires de la région.
- Les difficultés de mobilité. L'offre de transport public insuffisante ne laisse pour seule alternative que l'usage du véhicule individuel, coûteux. Si ces difficultés concernent toute la population, elles touchent plus particulièrement les étudiant.es. Le CESER préconise la mise en place d'un abonnement transport « étudiant » spécifique pour tout.es les étudiant.es, à l'image de ce que la Région propose pour les scolaires.
- L'accessibilité de la formation pour les personnes en situation de handicap, qui doit être pensée dans sa globalité : accessibilité physique aux bâtiments, accessibilité pédagogique des formations, accessibilité de l'ensemble de la chaîne de transports (matériels roulants, infrastructures, accompagnement...).
- Enfin, des disparités genrées d'accès aux formations d'ingénieur et de manière générale aux formations scientifiques et technologiques de l'enseignement supérieur sont relevées. Le CESER suggère de développer des actions d'information sur l'orientation et de sensibilisation entre écoles d'ingénieurs et lycées et/ou entre le monde de l'entreprise et les lycées.

Dans ce contexte, le maillage territorial de l'enseignement supérieur apparaît pour le CESER comme l'un des moyens de faciliter l'accès aux formations supérieures, et ainsi de réduire les inégalités sociales et territoriales qui persistent. Les études médicales par exemple, illustrent le lien indissociable entre offre de formation et aménagement du territoire : l'accueil d'internes dans les hôpitaux périphériques est essentiel pour leur permettre de découvrir le territoire et ainsi susciter leur envie de s'y installer une fois leurs études achevées.

CONSEIL  
ÉCONOMIQUE  
SOCIAL ET  
ENVIRONNEMENTAL  
RÉGIONAL

#### SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis  
CS 81383  
33077 Bordeaux Cedex  
Tel. 05 57 57 80 80  
Fax 05 56 99 21 67

#### SITE DE LIMOGES

27 Boulevard de la Corderie  
CS 3116  
87031 Limoges Cedex 1  
Tel. 05 55 45 19 80  
Fax 05 55 45 17 77

#### SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie  
CS 70575  
86021 Poitiers Cedex  
Tel. 05 49 55 77 77

Enfin, le CESER propose d'assouplir les conditions de financement des thèses par le Conseil régional et lui suggère de mener une analyse des raisons qui amènent des domaines d'études doctorales à être négligés ou favorisés par les financements complémentaires d'entreprises.

Retrouvez l'intégralité de l'avis du CESER « [Cadre d'actions 2024 – 2028 de la stratégie régionale de l'enseignement supérieur](#) ».

Pour plus d'informations  
[contact@ceser-nouvelle-aquitaine.fr](mailto:contact@ceser-nouvelle-aquitaine.fr)

**CONSEIL  
ÉCONOMIQUE  
SOCIAL ET  
ENVIRONNEMENTAL  
RÉGIONAL**

---

**SITE DE BORDEAUX**

14 rue François de Sourdis  
CS 81383  
33077 Bordeaux Cedex  
Tel. 05 57 57 80 80  
Fax 05 56 99 21 67

**SITE DE LIMOGES**

27 Boulevard de la Corderie  
CS 3116  
87031 Limoges Cedex 1  
Tel. 05 55 45 19 80  
Fax 05 55 45 17 77

**SITE DE POITIERS**

15 rue de l'Ancienne Comédie  
CS 70575  
86021 Poitiers Cedex  
Tel. 05 49 55 77 77

---